

Demande d'affiliation

Contrat entre : la SA EDENRED LUXEMBOURG dont le siège social est sis à L-1855 Luxembourg, avenue John F. Kennedy, 46a - TVA LU 154 77706 valablement représenté par **DAMIEN BECK** et l'AFFILIÉ, ci-après décrit :

AFFILIÉ

Raison Sociale Forme Juridique Date constitution / /

N° de TVA Non assujetti à la TVA RCS

Personne de Contact M. Mme. Prénom Nom

Fonction Langue FR EN

Segment Enseigne

Adresse N° Bte

Code postal Localité

- Tél. Fax Mobile

E-mail

INFORMATION CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

Dénomination commerciale de l'établissement

Personne de Contact M. Mme. Prénom Nom

Fonction Langue FR EN

Adresse N° Bte

Code postal Localité

- Tél. Fax Mobile

E-mail Website

HORECA	<input type="checkbox"/> Cafétéria	<input type="checkbox"/> Centre de surgelés	SPECIALISÉ	<input type="checkbox"/> Fruits & Légumes
<input type="checkbox"/> Restaurant	<input type="checkbox"/> Café	<input type="checkbox"/> Supermarché	<input type="checkbox"/> Boucherie	<input type="checkbox"/> Crèmerie
<input type="checkbox"/> Snack	<input type="checkbox"/> Brasserie	<input type="checkbox"/> Centrale de boissons	<input type="checkbox"/> Traiteur	<input type="checkbox"/> Web Store
<input type="checkbox"/> Pizzeria		<input type="checkbox"/> Alimentation	<input type="checkbox"/> Poissonnerie	PETROL STATION
<input type="checkbox"/> Taverne	ALIMENTAIRE	<input type="checkbox"/> Grossiste	<input type="checkbox"/> Fromagerie	<input type="checkbox"/> Shop station service
<input type="checkbox"/> Tea Room	<input type="checkbox"/> Discount	<input type="checkbox"/> Superette	<input type="checkbox"/> Boulangerie/Pâtiss.	<input type="checkbox"/> Resto station service

Je suis franchisé : Oui Non Si oui, du groupe :

Je possède plusieurs magasins : Oui Non Si oui, veuillez compléter l'annexe.

Je certifie que les informations ci-dessus sont exactes et m'engage à informer Edenred Luxembourg de toute modification.

CONDITIONS D'AFFILIATION

Escompte : 2,5 %

DONNÉES FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Personne de contact pour le remboursement

M. Mme. Prénom Nom

Fonction Langue FR EN

E-mail*

*Indispensable pour vous communiquer toutes informations e.a. légales

IBAN BIC

Bénéficiaire du compte

L'AFFILIÉ reconnaît avoir reçu un exemplaire des conditions générales d'affiliation (version **08/2017**) en avoir pris connaissance. L'AFFILIÉ accepte ces conditions sans réserve aucune et renonce expressément à l'application de ses éventuelles propres conditions.

L'AFFILIÉ certifie que les données reprises aux présentes conditions particulières sont correctes. Les points de vente de l'Affilié repris sous le même numéro d'entreprise/TVA sont couverts par la présente convention.

J'accepte les conditions générales.

Fait à le / / 201

en autant d'originaux que de parties (chaque partie déclarant avoir reçu le sien)
Pour Edenred Luxembourg

Signature
Le commerçant
(cachet)

Nom :
Fonction :



Damien Beck
Commercial Director BeNeLux

CONDITIONS GÉNÉRALES D’AFFILIATION

1. Modalités d’affiliation

La S.A. EDENRED LUXEMBOURG (Division Ticket Restaurant®), ci-après dénommée EDENRED, est libre d’accepter ou de refuser toute demande d’affiliation et n’est, en aucun cas, tenue de justifier sa décision.

2. Objet de l’affiliation

L’affiliation donne droit à l’AFFILIE agréé, dans les limites et aux conditions visées ci-après,

- de faire état de son appartenance au réseau Ticket Restaurant®,

- d’obtenir d’EDENRED les remboursements des Ticket Restaurant® luxembourgeois émis par celle-ci et reçus en paiement par l’AFFILIE.

3. Usage des Ticket Restaurant®

Les Ticket Restaurant® luxembourgeois ne peuvent être acceptés par l’AFFILIE qu’au Grand-Duché de Luxembourg en paiement de tout ou de partie de repas principal pris au cours d’une journée de travail à l’exclusion de tout autre bien, valeur ou service. L’AFFILIE ne peut en aucun cas soumettre le paiement par Ticket Restaurant® luxembourgeois à quelque condition que ce soit (telle que majoration de prix, prélèvement, obligation, garantie, etc) de nature à entraîner une différence de traitement défavorisant les BÉNÉFICIAIRES de Ticket Restaurant® luxembourgeois par rapport aux titulaires d’autres moyens de paiement. Ils ne peuvent en aucun cas être négociés contre de l’argent. L’AFFILIE est tenu d’apposer, dès réception, le cachet de son établissement au verso de chaque Ticket Restaurant®.

Il sera seul responsable de tout usage des Ticket Restaurant® qui serait contraire aux dispositions des alinéas précédents.

4. Période de validité des Ticket Restaurant®

L’AFFILIE s’engage à n’accepter les Ticket Restaurant® que durant la période de validité telle que reprise au recto de ceux-ci.

5. Remboursement des Ticket Restaurant®

Les Ticket Restaurant® luxembourgeois seront remboursables exclusivement contre présentation et remise de ceux-ci au siège de EDENRED jusqu’au 3e mois suivant la date de validité indiquée au recto du titre. Passé ces trois mois, les Ticket Restaurant® luxembourgeois ne seront plus remboursés. Ils devront être présentés et remis, détachés les uns des autres, rangés dans le même sens, non agrafés, ni pliés, ni coupés, chaque Ticket Restaurant® devant porter au verso le cachet de l’établissement de l’AFFILIE.

Chaque remise sera accompagnée d’un bordereau-type dûment rempli, daté et signé.

Les AFFILIES peuvent, mais à leurs frais, risques et périls, adresser les Ticket Restaurant® luxembourgeois par lettre recommandée avec accusé de réception au service Remboursement - 46a Avenue John F. Kennedy - 1855 Luxembourg.

EDENRED ne pourra en aucun cas et pour quelque motif que ce soit être tenue pour responsable de vol, perte ou détérioration qui pourrait survenir en raison ou à l’occasion du mode d’acheminement choisi par l’AFFILIE et dont celui-ci assume seul les conséquences.

Seule la remise effective des Ticket Restaurant® luxembourgeois au siège de EDENRED oblige celle-ci au remboursement de ceux-ci.

Les Ticket Restaurant® luxembourgeois remis par l’AFFILIE feront l’objet d’un comptage électronique et seront remboursés dans les quinze jours ouvrables après déduction d’un escompte de 2,5% hors taxes du montant total des Ticket Restaurant® luxembourgeois remis. EDENRED se réserve le droit incondicional de modifier ce taux d’escompte.

Tout Ticket Restaurant® luxembourgeois irrégulier, altéré, contrefait, falsifié, illisible ou endommagé, ne donnera en aucun cas le droit à son remboursement.

En cas de divergence, quant au nombre et/ou la valeur des Ticket Restaurant® luxembourgeois émis, entre les mentions figurant au bordereau établi par l’AFFILIE d’une part et le comptage et/ou la valorisation effectuée par EDENRED d’autre part, les résultats obtenus par EDENRED prévaudront et feront seuls foi, l’AFFILIE renonçant sans réserve aucune, à contester ceux-ci.

Les remboursements seront effectués à l’AFFILIE par virement bancaire.

EDENRED est autorisée à modifier, à tout moment, les modalités de remboursement moyennant préavis de 30 jours notifié à son choix par lettre simple ou par lettre recommandée, l’AFFILIE étant autorisé, s’il n’est pas d’accord avec les modifications proposées, à résilier son affiliation par lettre recommandée à la poste adressée à EDENRED au plus tard à l’échéance de ce préavis. A défaut, les modifications proposées par EDENRED seront considérées comme étant expressément acceptées par l’AFFILIE et dès lors obligatoires.

6. Panonceau Ticket Restaurant®

EDENRED remettra à l’AFFILIE, lors de son agrégation, un autocollant Ticket Restaurant® faisant état de son appartenance au système du Ticket Restaurant®. L’AFFILIE s’engage à l’apposer en évidence sur sa vitrine ou sur la porte d’entrée de son établissement et s’interdit d’en faire tout autre usage, notamment de le céder ou de le donner à des tiers.

Il s’engage également à placer dans son établissement toute autre publicité Ticket Restaurant® si ceci était demandé par EDENRED.

L’AFFILIE autorise EDENRED à faire état de son affiliation dans toutes les publications ou publicités. L’AFFILIE autorise expressément EDENRED à faire usage de sa dénomination commerciale et de son LOGO à des fins de marketing et de promotion, et ce sur quelque support que ce soit.

L’AFFILIE s’engage à communiquer à EDENRED toute information relative à l’organisation de son réseau et notamment les données actualisées relatives à tous ses points de ventes, de manière à permettre la mise à jour immédiate de celles-ci par EDENRED (en particulier les modifications, ajouts et suppressions de points de vente).

Pour l’exécution du présent contrat, l’AFFILIE concède à EDENRED une licence non exclusive des droits attachés notamment à la reproduction et à la mise en forme des données communiquées par l’AFFILIE à EDENRED en vertu des alinéas précédents.

7. Durée du contrat

Le non-respect par l’AFFILIE de l’un des engagements souscrits ci-avant autorise EDENRED à invoquer la résolution de plein droit et sans mise en demeure de la présente convention.

De plus, chaque partie pourra mettre fin, à tout moment, moyennant un préavis de 30 jours notifié, en ce qui concerne l’AFFILIE, par lettre recommandée et, en ce qui concerne EDENRED, à son choix, par lettre simple ou par lettre recommandée.

En fin de contrat, l’AFFILIE sera tenu :

- d’enlever immédiatement de son établissement toute publicité Ticket Restaurant® et à la restituer à EDENRED,

- de remettre aux fins de remboursement, dans les quinze jours au plus tard de l’échéance, à EDENRED tous les Ticket Restaurant® luxembourgeois détenus, étant entendu que tout Ticket Restaurant® luxembourgeois remis après ce délai ne donnera plus lieu au remboursement.

8. Litige

Tout litige relatif à la présente convention et à son exécution, notamment au sujet du remboursement des Ticket Restaurant® luxembourgeois, relève de la compétence exclusive des tribunaux de l’arrondissement judiciaire de et à Luxembourg.